Charles Millon : Les communes peuvent être de véritables laboratoires pour une politique au service du bien commun

Charles Millon est bien connu des lecteurs du *Salon Beige* pour son engagement politique. Député mais aussi ministre de la Défense dans deux gouvernements d'Alain Juppé de mai 1995 à juin 1997, il a été élu Président du Conseil régional de Rhône-Alpes et maire pendant vingt-quatre ans de la ville de Belley.

Fondateur du réseau de l'Avant-Garde, **il est à l'origine d'une formation pour les candidats aux municipales**.

Il a répondu aux questions du *Salon Beige.*

Monsieur le Ministre, pourquoi pensez-vous qu'il faille s'investir dans ces élections qui auront lieu en 2020 ?

Avec l'élection d'Emmanuel Macron, notre pays a signé pour cinq nouvelles années de déconstruction. **La situation peut sembler sans issue mais à l'échelle locale, il est possible de reconstruire des communautés de destin, comme Gustave Thibon les définissait.** Si à l'échelle nationale, nos élites politiques ne partagent plus matériellement ni spirituellement une existence commune, le maire, lui, est soumis aux mêmes risques et poursuit les mêmes buts que ses électeurs. Il vit dans une sorte de coude à coude quotidien avec eux. Les communes peuvent être donc de véritables laboratoires pour mettre en place une politique au service du bien commun.

Les élections de 2020 sont une très belle opportunité pour permettre à une nouvelle génération politique de s'emparer des rênes de plusieurs dizaines de communes, d'acquérir ainsi, une expérience et une légitimité politiques pour, pourquoi pas, un jour prendre les rênes de notre pays !

Cet été, l'opinion publique a été alertée par le nombre important de maires qui préfèrent démissionner. Cette situation ne révèle-t-elle pas les difficultés

croissantes d'un tel mandat ?

Il est vrai que, **depuis l'élection d'Emmanuel Macron, 386 maires ont démissionné.** C'est un chiffre record dont la tendance depuis 2014 ne cesse de s'accélérer. Une des raisons principales de cette situation est le sentiment des élus locaux d'être méprisés par l'Etat. Il faut aussi ajouter la contribution croissante des finances locales aux politiques publiques nationales et plus récemment la loi NOTRE, portant sur la nouvelle organisation territoriale.

Il est vrai que la responsabilité des maires est devenue plus difficile ces dernières années mais cela ne doit pas faire oublier que le maire est un homme aux quarante métiers, soit autant de possibilités d'agir pour améliorer la vie de ses concitoyens. Je pense à ce jeune élu, Philibert Marquis, conseiller municipal dans la ville Belley, que j'ai administrée pendant plus de vingt ans, je pense à son enthousiasme. Architecte, il a mis ses compétences au service de sa ville : actuellement, il réfléchit à la reconversion des bâtiments de l'ancien hôpital.

Mais être maire ou même simplement conseiller municipal demande certaines compétences. Tout le monde ne semble pas fait pour assumer cette responsabilité.

Je ne suis pas du tout d'accord. **Chacun d'entre nous doit être acteur de la reconstruction de notre pays et la bataille municipale doit concerner tout le monde**. Habiter un territoire, ce n'est pas simplement y vivre, c'est aussi contribuer à son développement, à sa vie sociale… Si nous sommes mus par la volonté que le bien commun régisse la France, alors nous avons le devoir de nous mobiliser pour ces élections.

Regardez, en 2014, une toute petite poignée d'anciens militants de La Manif Pour Tous a été élue aux fonctions municipales. Ces militants n'étaient pas d'anciens piliers de la vie politique, ils ne dépendaient pas des systèmes d'allégeance des partis politiques. Pourtant, ils ont, à ce jour, un bilan peu connu mais incroyable. L'une a mis en place des patronages laïcs dans sa ville, tandis que l'autre a travaillé à la mise en place d'une préparation au mariage civil. Un autre exemple est celui de Robert Ménard qui a instauré une mutuelle municipale dans sa ville de Béziers, la quatrième ville la plus pauvre de France ! Croyez-vous qu'il était un spécialiste de l'assurance maladie ? **Le travail de ces quelques élus montre qu'à l'échelle locale, il n'est pas nécessaire d'être un expert dans tel ou tel**

secteur pour réaliser des actions publiques utiles.

Avec l'Avant-Garde, vous organisez une formation pour les candidats aux municipales. N'est-ce pas contradictoire ?

Ce n'est pas parce qu'il n'est pas nécessaire d'être un expert qu'il ne faut pas se préparer. Mener une campagne et la gagner demandent d'être assuré dans ses convictions, dans ses fondements anthropologiques pour porter un programme qui soit cohérent. Les candidats doivent aussi acquérir des techniques indispensables comme apprendre à parler en public, constituer son équipe, user des médias, des réseaux sociaux… On ne peut s'improviser dans une campagne électorale : il y a une temporalité à respecter et une réflexion stratégique à avoir. L'objectif de notre formation est donc d'accompagner les candidats, les membres de leur liste et les membre de leur équipe de campagne sur toute cette démarche afin qu'ils soient des candidats crédibles. Mais s'engager dans la bataille des municipales ne s'arrête pas au soir des élections. Une fois élu, il faut pouvoir administrer, mettre en place ce qui a été énoncé. L'autre objectif de cette formation est donc de préparer les candidats à leurs responsabilités.

Concrètement, comment se déroulera cette formation ?

La formation se déroulera sur six week-ends d'octobre 2018 à septembre 2019, du samedi matin au dimanche milieu d'après-midi, afin de faciliter le retour des participants venus de province. C'est une formation qui s'adresse à tous tant que les participants partagent notre vision du bien commun, une vision fondée sur la pensée personnaliste. La question des étiquettes politiques ne nous intéresse pas. D'ailleurs, c'est un problème mineur pour les élections municipales. En effet, à l'exception des très grandes villes, chaque commune a son équilibre politique propre, loin des équilibres nationaux.

Nous avons réuni une trentaine d'intervenants : des élus, des journalistes, des politologues, des experts des collectivités territoriales… pour une formation à l'ensemble de enjeux : la construction d'un projet pour sa commune, la préparation de la campagne et la gestion de la commune.

Pour toute information, les lecteurs du Salon Beige peuvent prendre contact avec France Andrieux : france.andrieux@lavant-garde.fr

Quel serait le conseil principal que vous adresseriez à un lecteur du Salon Beige

qui serait tenté par l'engagement électoral dans sa commune ?

Si vous vous souhaitez devenir maire ou conseiller municipal, c'est parce que vous avez le désir d'être au service des habitants de votre territoire. **Il est fini le temps où l'ambition politique suffisait à justifier un mandat électoral. Aujourd'hui, les Français ont besoin de cohérence et d'engagement**. La priorité est donc que vos lecteurs acquièrent une légitimité en se mettant dès aujourd'hui au service de leurs concitoyens. Il faut qu'ils se rendent utiles, qu'ils se retroussent les manches et agissent dans les lieux où les habitants se sentent négligés, abandonnés. En 2020, les Français n'éliront que les candidats qui auront su être crédibles par des actions menées pour la population et non pour leur notoriété personnelle.

Calendrier de la formation :

- 20-21 octobre 2018 : La commune, un territoire d'action politique
- 1er-2 décembre 2018 : La commune, des électeurs à convaincre et mobiliser
- 26-27 janvier 2019 : La commune, une collectivité territoriale à administrer
- 30-31 mars 2019 : La commune, une communauté à construire et préserver
- 15-16 juin : 2019 : La commune, un territoire à faire aimer
- Septembre : 2019 : Bilan de la formation : initiatives et témoignages d'élus.

Charles Millon : Les communes peuvent être de véritables laboratoires pour une politique au service du bien commun